

COURRIER HAINAUT

Editorial



Le numéro 4 du Courrier Hainaut reprend les informations pour cette première partie de l'année 2004.

Les actions décrites illustrent la politique qui est suivie dans les domaines gérés par les services dont j'ai la responsabilité au sein de la Députation permanente.

L'élargissement de l'Union Européenne a aussi des retombées. Il est important que le Hainaut se situe par rapport à ce changement.

La promotion de l'**économie** du Hainaut reste une préoccupation majeure. Elle s'exerce au travers de projets transfrontaliers, voire parfois hors des frontières provinciales. Pour cela, le Polexport accueille de nouveaux exportateurs dont la CCI du Hainaut.

Dans le domaine de l'**environnement**, la problématique des boues de dragage mérite également que l'on s'y attarde sous l'angle de la santé.

En matière d'**agriculture**, la promotion des produits du terroir se poursuit avec succès.

En relation avec un autre projet, la naissance de Bleuette constitue l'heureux événement de l'année ; mais à côté de l'élevage bovin, il y a aussi la valorisation des chevaux de trait en Hainaut.

En ce qui concerne les **infrastructures**, deux maisons communautaires ont été reconconditionnées afin de mieux servir la politique sociale de la Province.

Dans le secteur de l'**enseignement**, les programmes européens ouvrent les portes aux échanges entre jeunes.

Enfin, une page « **société** » relate le colloque organisé à Dour sur le thème du racisme et de la xénophobie, question qui ne peut laisser indifférent.

Bonne lecture.

Gérald Moortgat
Député permanent

Sommaire :

- Europe p. 2
- Economie p. 3
- Environnement p. 4
- Agriculture p. 5
- Infrastructures p. 6
- Enseignement p. 7
- Société p. 8

EUROPE

INFO POINT EUROPE-HAINAUT : UNE INFORMATION CONTINUE

En 2004, de grandes actions « découverte » ont été organisées. Parmi celles-ci, un grand week-end découverte "Bienvenue aux voisins" a été organisé aux Parc et Château d'Enghien, les 22 et 23 mai dernier. Un nombre important de visiteurs s'est rendu sur les lieux puisque l'on a compté près de 2.000 personnes en deux jours !



Les festivités ont été ouvertes par un concert de l'Orchestre Royal de Chambre de Wallonie en présence de S.E. Madame l'Ambassadrice d'Estonie ainsi que de la Députée européenne Mme Olga Zrihen et de la Députée-Bourgmestre, Mme Florine Pary-Mille.

Au cours de ces journées, les organisateurs ont été honorés de la visite de S.E. l'Ambassadeur de République tchèque et de son épouse.

Selon Gérald Moortgat, l'Info Point Europe poursuit sa politique d'information sur l'élargissement de l'Union européenne en l'englobant, dès 2005, dans le thème général de « l'Avenir de l'Europe ».

RENCONTRE CITOYENNE

L'année 2004 a un relief particulier en ce qui concerne les institutions européennes. En effet, le 1^{er} mai nous assistions au passage concret à l'élargissement à 25 pays membres et le 13 juin, nous participions aux élections européennes.

Le scrutin électoral permet à la démocratie de s'exprimer. Pour notre pays cela représente l'élection de 24 députés. L'enjeu est important car l'Europe touche directement au quotidien de

chacun d'entre nous et, avec l'élargissement, les défis restent nombreux.

Dans le contexte mondial du moment où il importe plus que jamais d'avoir une Europe unie, démocratique et forte, il est temps que l'Europe assume définitivement son rôle de puissance.

En qualité de mandataire MR, Gérald Moortgat croit en une Europe de femmes et d'hommes solidaires mus par l'idéal de liberté, d'échanges et de progrès économique et social. C'est la meilleure garantie de paix et de sécurité pour les Européens.

L'élargissement de l'Union à 25 est une étape historique. Chaque précédent élargissement a apporté une amélioration du niveau de vie des habitants, des perspectives et des débouchés nouveaux.

Toutefois, chaque élargissement a un coût et reste une option à risques multiples.

Ainsi, le passage de l'UE à 25 s'accompagnera-t-il inévitablement d'un accroissement du nombre des disparités régionales et territoriales qui influenceront la cohésion économique et sociale. Et pourtant, cet élargissement va accroître le potentiel économique de nos entreprises. Dans le même temps il sera essentiel de veiller à protéger les travailleurs de notre pays confrontés à une nouvelle concurrence.

LA PLACE DU HAINAUT DANS L'EUROPE

- la densité de population du Hainaut est comparable à celle de la Belgique. Son indice est de 338,5 pour un indice européen de 118,1 ;
- au plan de l'emploi par secteur, le tertiaire (services) occupe près de 3 hainuyers sur 4 ; le secteur primaire (agriculture) de la province, pourtant supérieur au pourcentage du Royaume, est sensiblement inférieur aux chiffres européens. Dans l'industrie le Hainaut accuse un léger retard par rapport aux pays candidats mais reste supérieur à la moyenne nationale ;
- Enfin, alors que l'éducation et la formation constituent des enjeux importants, le réseau d'enseignement du Hainaut est particulièrement développé et est en constante évolution.

LE HAINAUT : PREMIER EXPORTATEUR WALLON

Il ressort des statistiques annuelles publiées le 29 juin dernier que le Hainaut se distingue particulièrement au plan des exportations.

« *Celles-ci, dit Gérald Moortgat, atteignant un volume de 13 milliards d'euros annuels, placent le Hainaut en tête des provinces wallonnes en matière de capacité exportatrice. 44 % des exportations de la Région wallonne se font au départ du Hainaut.* ».

En tête des secteurs exportateurs hainuyers, on trouve ceux des machines et appareils (33 %), de la chimie, bois et papier (28 %), des minéraux et métaux (23 %), du cuir, du textile (10 %) et enfin des produits alimentaires (6 %).

« *Il s'agit là d'un levier essentiel à la croissance de l'économie du Hainaut, ajoute Gérald Moortgat, ces chiffres donnent aussi une image positive de la vie économique et sociale hainuyère. C'est pourquoi, il était essentiel que Hainaut Développement intensifie la stratégie Polexport : autour de la colonne vertébrale constituée par le Service public, le Club réfléchit et aide à la mise en place des meilleures aides à apporter aux exportateurs, la cellule exportation de la CCI assure l'information quotidienne de ce que peut apporter Hainaut Développement.* »

NOUVELLE PRESIDENCE AU CLUB DES EXPORTATEURS DU HAINAUT

Le Club des Exportateurs du Hainaut a été créé il y a 25 ans par quelques industriels conscients de l'importance de l'exportation pour le développement économique de leur entreprise.

Après des efforts de relance, le Club totalise actuellement 53 membres dont la plupart sont des entrepreneurs issus du Hainaut (secteurs agroalimentaire, mécanique, informatique, etc.).

L'EUROREGION HAINAUT-THIERACHE EST EN MARCHÉ

Le Programme d'Initiative Communautaire INTERREG représente une réelle opportunité pour le Sud Hainaut et la Thiérache de mobiliser activement les fonds européens.

A titre d'exemple, la collaboration Thiérache Développement/Chimay, dans le cadre d'INTERREG II (1998-2001), avait déjà permis d'obtenir trois millions d'euros de subventions de l'Europe pour un montant total d'opérations sur la zone frontalière de six millions d'euros (aménagement ruraux, touristiques, développement économique, filière bois...).

Avec la création de la Conférence Permanente Transfrontalière sous l'impulsion de Gérald Moortgat, la coopération monte en puissance entre Thiérache Développement et Hainaut Développement.

Les projets (2003-2006) de développement économique approuvés par la Commission Européenne au titre d'INTERREG III A représentent pour le Sud Hainaut et la Thiérache un montant total d'investissement de plus de treize millions d'euros et concernent principalement la valorisation touristique (hébergement promotion), la filière bois (formation recherche Bois Energie) et la promotion économique.



HAINAUT DEVELOPPEMENT ET LA CHAMBRE DE COMMERCE ET D'INDUSTRIE DU HAINAUT SE RAPPORTENT AU SEIN DE POLEXPORT

A l'initiative de *Hainaut Développement* et de son asbl, plusieurs opérateurs économiques ont décidé d'assembler leurs compétences pour offrir aux entreprises de la province de Hainaut un maximum de services en matière d'internationalisation de leurs activités et créent ainsi le **Polexport** basé à La Hestre.

Ce « guichet unique » vers l'internationalisation des entreprises est composé de l'*EIC-Hainaut* ; du *BDTE Hainaut* ; des *Euro Info Centres wallons* ; du *Club des Exportateurs du Hainaut* et de la *Chambre de Commerce et d'Industrie du Hainaut (CCI du Hainaut)*.



L'ÉLEVAGE DE CHEVAUX DE TRAIT EN PROVINCE DE HAINAUT

En mars dernier, les éleveurs de chevaux de trait ont tenu leur repas annuel en présence de Gérard Moortgat, Député permanent du Hainaut.

Le cheval de trait exerce une attirance auprès des passionnés qui, par leur intérêt pour le cheval, garantissent la pérennité de la race.

Dans ses propos à cette occasion, Gérard Moortgat a indiqué qu'il mesure parfaitement l'intérêt et l'utilité que les chevaux sont à même d'apporter.

Le mandataire a pu admirer de telles bêtes, à Sivry, utilisées pour atteindre des lieux peu accessibles dans le cadre de travaux de nettoyage en douceur de la rivière sans en abîmer les berges et prairies avoisinantes.

Pour Gérard Moortgat, il faut regretter les errances écologiques qui ont imposé aux éleveurs l'interdiction de l'écourtage.

À l'heure de la traçabilité, de la notification et des anesthésies performantes, l'argumentaire de Madame Alvoet, alors Ministre de tutelle, ne tient plus la route. Gérard Moortgat s'est engagé à soutenir la liberté de l'écourtage auprès du nouveau Ministre de tutelle.

Au demeurant, Gérard Moortgat s'est dit résolu à soutenir les activités des éleveurs (concours, foires) dans les limites autorisées par son budget.



LES BOUES DE DRAGAGE... UN PROBLEME DE SANTE PUBLIQUE ?

C'est en qualité de Vice-président de l'Institut provincial d'Hygiène et de Bactériologie (IPHB) que Gérard Moortgat a mis sur pied le 14 mai 2004 à Mons un colloque à l'intention des disciplines concernées par le vaste problème des produits de dragage. Le sujet a été plus particulièrement traité sous l'angle de la Santé.



Toute comme le monstre du Loch-Ness, il y a de mots qui surgissent régulièrement et qui font peur : boues de dragage ! Une peur suscitée par la méconnaissance du problème ou plutôt par la connaissance d'une seule facette de la préoccupation. Chez nous, comme ailleurs, la pollution des eaux et donc des sédiments relève d'une vaste problématique de pollution diffuse provenant d'activités humaines passées, voire actuelles, d'origines diverses.

Jusqu'à il y a quelques mois, l'information était un aspect négligé dans cette problématique. Si l'on veut préparer l'opinion à des choix, il est utile de situer le problème dans le cadre plus large d'un outil au service de l'économie, d'un mode de transport pour l'avenir et du bien-être de la société. C'était en tout cas l'objectif du colloque.

GESTION INTEGREE DE LA HAINE MERIDIONALE : DU BASSIN DE LA TROUILLE AU BASSIN DE L'HOGNEAU-HONELLE

Gérard Moortgat a indiqué que ce projet a pour objectif d'assurer une gestion concertée des écoulements, d'améliorer la biodiversité et l'usage de l'eau en associant également de manière active les différents acteurs. Ce projet d'une durée de trois ans a démarré le 1er janvier 2003.

HEUREUX EVENEMENT !



Gérald Moortgat a présenté, le 3 mars dernier, au Salon International de l'Agriculture de Paris, le fruit de ces recherches. Il s'agit de **BLEUETTE**, née récemment d'Adequat du Coin et de Noirette des Prés !

Il y a quelques temps déjà le dispositif Interreg III a autorisé le lancement de l'étude sur le Croisement Terminal du Blanc Bleu sur race Holstein-CTBBH, c'est-à-dire l'insémination de vaches laitières avec la semence de races viandeuses en vue d'améliorer la rentabilité de l'élevage laitier.

A ce jour près de 200 veaux issus de ce type de croisement sont nés et ont fait l'objet d'un testage.



ELARGISSEMENT DE L'UNION EUROPEENNE : QUID DE LA PAC ?

En mai 2004 à Estinnes, Gérald Moortgat a participé à une conférence-débat sur l'élargissement de l'Union européenne consacrée à la problématique particulière de la PAC.

Pour le Député du Hainaut, nous avons besoin d'une Europe homogène. Il ajoute « *Il faut assurer l'avenir du secteur de l'agriculture. La politique agricole commune doit, à mon sens, bénéficier d'un budget qui permette de répondre aux attentes légitimes des agriculteurs, notamment par le maintien d'une politique de gestion des marchés.* »

THIERACHE ET HAINAUT : TERRE DE SAVEURS

Sous la houlette de Gérald Moortgat, le Hainaut et Thiérache (F) ont mis à nouveau leurs efforts en commun pour présenter aux visiteurs de l'édition mars 2004 de la Foire Internationale de Paris les potentiels agricole et agroalimentaire qui leur sont communs. Cela sous le label « Terre de saveurs ».



Ainsi que le précise en substance Gérald Moortgat, la gamme des richesses du terroir est impressionnante. Ces produits sont une invitation à découvrir une région accueillante au patrimoine exceptionnel. De plus, l'hébergement rural est bien développé dans ce beau territoire.

Ce beau résultat est la suite concrète de la démarche menée dans le cadre de la Conférence Permanente Transfrontalière. Le Comité de Programmation Interreg III_A vient d'approuver récemment le cofinancement pour les trois prochaines années (2003-2006).

Dans ce cadre, des journées à thèmes ((bières, fromages) sont organisées ainsi qu'une promotion effectuée auprès des professionnels français.

« LE TINTIA » : TRAVAUX COMPLEMENTAIRES D'ENTRETIEN

En sa séance du 15 juin 2004, le Conseil provincial a approuvé l'avenant n° 1 des travaux de curage et entretien au cours d'eau de 2^{ème} catégorie « Le Tintia » à Heppignies, Mellet, Wayaux, Viesville et Pont-à-Celles au montant de 54.845 €

Selon le Député permanent, Gérald Moortgat, il s'avère que les travaux actuellement en cours ont mis à jour des difficultés inhérentes à la stabilité des berges après le curage.

Il a dès lors été proposé la pose de nouvelles protections sous forme de clayonnages et d'enrochements ainsi qu'un ensemencement par endroit, majoritairement avec des semences de type prairies, et localement avec des essences à enracinement plus profond préconisées par la Région wallonne.

Au demeurant, suite à une demande d'exploitants agricoles, le curage a été prolongé sur un tronçon de deux cents mètres, en aval de la section sur le territoire de Mellet.

LYCEE TECHNIQUE ET COMMERCIAL DE SOIGNIES : AMENAGEMENT DES ABORDS

En sa séance du 6 mai 2004, le Conseil provincial a approuvé la proposition de travaux d'aménagement des abords du nouvel atelier construit sur le site du Lycée technique et commercial (LTC) de Soignies.

Selon Gérald Moortgat, les travaux comportent notamment :

- la réalisation de zones d'accès en pavés de béton ;
- la mise en place d'une clôture ;
- l'installation de murs de soutènement ;
- l'évacuation de dépôts de terre et de souches d'arbres.

Le Député du Hainaut précise qu'à l'issue des travaux il est prévu un nettoyage du terrain en vue de permettre son aménagement en zone verte.

INAUGURATION DES MAISONS COMMUNAUTAIRES « LE TIVOLI » et « GAMBETTA »

La Province développe une politique sociale institutionnelle visant à protéger les plus défavorisés. Cette action est notamment mise en œuvre au sein d'institutions destinées à accueillir les personnes handicapées.

En matière d'hébergement, le projet préconise une « désinstitutionnalisation » des structures afin de mettre les personnes déficientes en contact avec des modes et des conditions de vie authentiques pour favoriser au maximum leur autonomie, corollaire primordial à une intégration sociale réussie.

C'est ainsi depuis 1997 en accord avec l'Agence wallonne pour l'Intégration des Personnes handicapées. Aujourd'hui nous présentons deux réalisations récentes qui s'ajoutent aux précédentes :

- le 1^{er} décembre 2001, la maison GAMBETTA pouvait accueillir 13 bénéficiaires avec une occupation effective en janvier 2002 ;
- le 1^{er} mars 2004, la maison communautaire TIVOLI est opérationnelle et héberge également 13 jeunes.

Pour ce faire des travaux de reconditionnement ont été menés par le Service technique des Bâtiments (STB). Ils ont été présentés le 14 mai dernier à La Louvière par Gérald Moortgat.



JUNIOR'S BOUSSU : CONFERENCE-DEBAT SUR LE PROGRAMME COMENIUS

Gérald Moortgat s'est rendu le 11 février 2004 à Boussu pour participer à une conférence-débat des « Junior's Boussu » sur le programme européen « Comenius ».

Pour Gérald Moortgat, les nombreux programmes européens et, en particulier, ceux consacrés aux échanges de jeunes, méritent que l'on s'y intéresse.

L'éducation et la formation sont des sujets qui nous concernent tous dans la vie de tous les jours. Il s'agit d'un domaine en constante évolution dans une Europe en changement.



Bien que chaque Etat membre conserve la responsabilité du contenu et de l'organisation de ses systèmes éducatifs, il est indéniable que la coopération européenne dans ces matières peut s'avérer précieuse.

Les structures des systèmes éducatifs varient selon les pays et parfois au sein des pays mêmes. Les responsabilités sont réparties diversement en Europe que ce soit pour le financement, la gestion, et l'évaluation du système éducatif.

Faut-il rappeler qu'entre les pays de l'UE il n'y a pas de terminologie commune pour décrire les compétences, les titres ou les qualifications professionnelles ?

En regard de tout cela l'UE peut apporter énormément :

- partenariat de formation,
- programmes d'échanges,
- projets d'enseignement,
- réseaux d'experts,
- cadre de réflexion pour l'examen de questions générales,
- plate-forme de discussion pour l'élaboration de politiques.

Cette dimension européenne doit s'appuyer bien entendu sur un partenariat étroit avec les Etats membres.

C'est dans ce contexte que s'inscrit le programme Comenius qui est la première des actions du programme communautaire en matière d'éducation « SOCRATES » II (2000–2006) au même titre que Erasmus.

A la différence que Erasmus se situe au niveau de l'enseignement supérieur, Comenius agit au niveau scolaire et comporte trois parties :

- partenariats scolaires ;
- formation du personnel enseignant ;
- réseaux.

Son action vise à améliorer la qualité de l'enseignement et à renforcer sa dimension européenne. Elle concerne l'éducation de la maternelle au secondaire y compris enseignement technique et professionnel en passant par l'école primaire.

Ce projet européen concerne la coopération entre établissements scolaires de pays participants ; les projets linguistiques, l'échange d'expériences entre directions d'établissements...

Jadis, les programmes européens étaient surtout utilisés au niveau des étudiants des Universités et Hautes écoles, les choses changent depuis plusieurs années. Ils permettent maintenant aux enseignants et formateurs d'échanger leurs expériences. C'est là une politique importante à développer en Hainaut afin de participer au mieux à l'établissement de la cohésion européenne.

QUINZAINE DE SENSIBILISATION A LA PROBLÉMATIQUE DU RACISME ET DE LA XÉNOPHOBIE

Depuis 2001, la commune de Dour, et plus particulièrement l'ASBL Gestion Ville présidée par l'Echevin Alex Tromont, sollicite le relais citoyen d'informations pour des conférences et actions sur la problématique européenne.

C'est dans ce cadre qu'a été organisée le 27 avril 2004 une conférence-débat sur les politiques menées par l'Union européenne en matière de lutte contre le Racisme et la Xénophobie.

Le racisme et la Xénophobie ne sont pas des problématiques nouvelles. Dès l'Antiquité, la peur de l'étranger a souvent hanté les esprits. Face aux différences entre individus, des préjugés se sont ainsi construits souvent sur l'incompréhension ou la peur.

« *Lutter contre la Xénophobie et le racisme en montrant la richesse des cultures, des peuples, en luttant contre les préjugés, la méconnaissance des autres, se battre contre les idées reçues, tel doit être un combat constant auquel nous devons tous adhérer* » a dit en substance Gérald Moortgat.

Dans ce cadre, l'Union européenne a, depuis de nombreuses années, développé des politiques de luttes contre ses phénomènes en tentant de préserver cette espace de paix, de sécurité et de solidarité.

VIE LOCALE : COURSES CYCLISTES DANS LE CENTRE VILLE A BRAINE-LE-COMTE



Fin juillet, à Braine-le-Comte, Gérald Moortgat a remis, personnellement, la coupe aux vainqueurs de deux courses cyclistes organisées par des associations sportives de l'entité.



**MEILLEURS VŒUX
POUR L'ANNÉE 2005**

Permanences tenues par Monsieur
Bruno HANNECART :

- Enghien : le 1^{er} vendredi du mois de 10 à 12 heures, rue Reine Astrid 1.
- Lessines : le 1^{er} jeudi du mois de 14 à 16 heures, Parvis St-Pierre 3.
- Sur rendez-vous au Cabinet le vendredi après-midi.

rue de Nimy 50 — 7000 MONS
Téléphone : +32 (0)65-220.650
Télécopie : +32 (0)65-220.669
e.mail : gerald.moortgat@hainaut.be